

MANIFESTE

pour un avenir des établissements « protestants » accueillant des personnes âgées

Préambule

L'engagement social du protestantisme s'est notamment concrétisé, fortement et depuis longtemps, dans la création de Maisons de retraite, gérées par des associations privées non lucratives. Ces associations, souvent fondées par des personnalités protestantes inspirées, se sont développées sur leur territoire originel, en réponse à des besoins repérés. En organisant la solidarité nationale, les pouvoirs publics se sont progressivement préoccupés de ce champ médico-social, structurant sa prise en charge, mettant en place un certain nombre de normes impératives, ce qui a changé considérablement les conditions d'exercice de leur activité.

Des questions se posent aujourd'hui, de façon urgente, quant à l'avenir de ces structures et de ces associations : mises aux normes, contraintes d'atteinte de taille critique, niveau de technicité exigé, question récurrente des moyens financiers nécessaires. Ces questions sont cruciales et interrogent sur la fin d'un modèle. Parallèlement, le processus d'évaluation qui a débuté en 2014 est exigeant. En 2017, le renouvellement des agréments interpellera de nombreuses structures et certaines institutions, trop fragiles ou trop isolées, risquent de ne pas être en mesure de passer ce cap.

Conscientes de cette situation, trois institutions protestantes (la Fondation de l'Armée du Salut, la Fondation Diaconesses de Reuilly et la Fondation John Bost), impliquées dans cette activité et régulièrement sollicitées, se sont réunies avec la Fédération de l'Entraide Protestante pour énoncer les affirmations suivantes :

1) Nous croyons à la pertinence de l'engagement protestant dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées :

- parce que nous militons, comme d'autres, pour un accompagnement de la personne dans sa globalité, prenant en compte la souffrance du corps, l'humanité, l'affectivité, la spiritualité, les droits fondamentaux ; nous affirmons également qu'il y a une place à offrir à ceux qui sont exclus ;
- parce qu'au-delà de la capacité technique de nos établissements, nous pensons que nos communautés ecclésiales peuvent offrir aux personnes accueillies l'accompagnement et le soutien (visites, animations, bénévolat...) qui les maintiennent dans une nécessaire vie sociale ;
- parce que permettre à la vision protestante d'accompagnement de la personne de se développer, en affirmant sa dignité et en favorisant sa qualité de vie, nous semble d'une nécessité chaque jour plus forte.

.../...

- 2) Ces derniers mois, des responsables d'associations ou d'institutions se sont tournés vers les trois fondations signataires de ce manifeste ; des rapprochements ont eu lieu ou sont en cours. Mais n'étant pas présentes partout en France et n'ayant pas vocation à couvrir tous les territoires, **elles déclarent ne pouvoir ni ne vouloir rassembler l'ensemble des établissements protestants.**
- 3) Cependant, conscients de nos limites mais aussi de notre responsabilité, nous proposons, sous le pilotage de la Fédération de l'Entraide Protestante, de questionner l'ensemble des acteurs protestants entrant dans ce champ d'activité afin de recueillir leur avis sur la mise en œuvre d'un projet permettant d'assurer :
- la pérennité de l'engagement protestant dans ce domaine ;
 - la visibilité devant les pouvoirs publics ;
 - la solidarité pratique en réponse aux exigences de qualité et de maîtrise des coûts.

Les fondations signataires sont, pour leur part, prêtes à aider et à participer à l'émergence d'un tel projet partagé concourant à la réalisation de ces objectifs et dont les formes restent à définir.

La Fédération de l'Entraide Protestante, pour sa part, interrogera les Conseils d'administration de ses institutions membres sur leurs perspectives d'avenir, afin de recueillir leurs réactions à cet appel. Ultérieurement, elle réunira tous les partenaires intéressés par un tel projet partagé afin de le définir et de le mettre en place.

Les lecteurs de ce manifeste sont invités à réagir avant la fin mars 2014 (**délaï reporté à fin avril 2014**), à l'adresse de la Fédération de l'Entraide Protestante, « Manifeste pour un avenir des établissements accueillant des personnes âgées », 47 rue de Clichy, 75009 Paris.

À Paris,
le 12 février 2014

M. Massimo Paone
Président
Fondation de l'Armée du Salut



M. Marcel Manoël
Président
Fondation Diaconesses de Reuilly



M. Christian Feuillette
Président
Fondation John Bost



M. Jean-Michel Hitter
Président
Fédération de l'Entraide Protestante

